

L'entrepreneuriat et l'entrepreneur sous l'angle des générations en France et au Québec

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'activité entrepreneuriale est « une action dynamique humaine qui vise à engendrer de la valeur par la création ou l'expansion d'activités économiques et par l'identification et l'exploitation de nouveaux produits, processus ou marchés¹ » [<https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/rd02471.html> – fnb4].

L'entrepreneuriat s'avère un vecteur fondamental du développement et de la croissance pour toute économie avancée. Or, selon le président et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Michael Sabia, il n'y a pas suffisamment d'engouement pour l'entrepreneuriat au Québec. Par conséquent, même si une progression se fait sentir, la création d'entreprises est plus faible ici qu'ailleurs au Canada et la relève est insuffisante si l'on considère le nombre d'entrepreneurs baby-boomers². On retrouve la même insuffisance quant au repreneuriat en France. Mais c'est un pays qui connaît une réelle dynamique au niveau du nombre annuel de créations depuis ces dix dernières années grâce à l'engouement des individus de génération X et Y pour l'activité entrepreneuriale.

Aussi, ce premier chapitre a pour objectif de brosser un portrait sommaire de la situation de l'entrepreneuriat au Québec et en France à partir du fait générationnel. Il s'attèle également à présenter les principaux défis liés à l'entrepreneuriat générationnel ainsi qu'à préciser les caractéristiques générationnelles de l'acteur clé au centre de toute cette agitation : l'entrepreneur lui-même.

On définit un entrepreneur comme un individu ayant créé et détenant une ou plusieurs entreprises, seul ou avec des associés, et ayant au moins un employé sous sa gouverne. Un repreneur, quant à lui, achète ou reprend une entreprise existante. Or quel type de personnage décide, à un point de sa vie, de se lancer en affaires ? Sans être parfaitement homogènes, on reconnaît chez les entrepreneurs des caractéristiques distinctives. D'entrée de jeu, la plupart éprouvent de la difficulté à travailler pour quelqu'un d'autre. Réfractaires à l'autorité, les règles ne s'appliquent pas dans

1. Nadim Ahmad et Anders Hoffman, « A Framework for Addressing and Measuring Entrepreneurship », Paris, OCDE, 2007.

2. « L'entrepreneuriat québécois au tournant d'une génération », entretien entre Alexandra Dawson et Michael Sabia, Université Concordia, *Découvrir*, 12 mai 2014 <http://www.concordia.ca/content/shared/fr/actualites/central/nouvelles/2014/05/12/l-entrepreneuriatquebecoisautournantdunegeneration.html>

leur cas. Ils sont optimistes, passionnés et déterminés. Tenaces, ils n'abandonnent jamais. L'entrepreneur cultive le goût du risque et détient la capacité de composer avec l'incertitude. Il déteste le statu quo, flaire les opportunités et s'adapte au besoin. L'entrepreneur pense « *out of the box* », mais également en termes de retour sur investissement. Selon certains auteurs, être entrepreneur s'avère un mode de vie ; pas un travail, ni un passe-temps¹. Outre ces traits de personnalité, chaque entrepreneur a commencé par nourrir un rêve, une idée ou un projet. Il l'a imaginé, visualisé, conceptualisé, développé et peaufiné. Chaque entrepreneur a dû convaincre, essayer des refus et persister notamment auprès de ses proches, des institutions financières et du gouvernement. Mais surtout, chaque entrepreneur a fait le choix de délaisser une situation familière pour plonger tête première dans l'inconnu, parfois sans filet de sécurité. Lorsque son projet prend enfin la forme d'une entreprise, l'entrepreneur doit désormais relever les défis avec brio et gérer les crises avec aplomb. C'est pour toutes ces raisons que certains l'appellent, à juste titre, le héros solitaire.

Portrait de l'entrepreneuriat au Québec et en France

► L'entrepreneuriat au Québec

L'entrepreneuriat au Québec se porte relativement bien si l'on considère les dernières éditions de l'Indice entrepreneurial québécois (IEQ), l'une des plus importantes enquêtes sur les entrepreneurs/repreneurs québécois produites annuellement par la Fondation de l'entrepreneurship, en collaboration avec la Caisse de dépôt et placement du Québec et la firme de sondage Léger Marketing.

Selon les résultats de l'IEQ 2012², 2013³ et 2014⁴, le Québec connaîtrait une évolution positive de son dynamisme entrepreneurial due à une nette progression des taux d'intention d'entreprendre et de démarches des Québécois. Au final, près d'une personne sur cinq manifeste son intérêt pour l'entrepreneuriat tandis que près d'une sur dix passe à l'action. Cette hausse est attribuable, en partie, à l'enthousiasme des jeunes de 18 à 34 ans dont l'intention d'entreprendre a plus que doublé passant

1. John Rampton, « 50 Signs You Might Be An Entrepreneur », *Business Insider*, 2014. <http://www.businessinsider.com/50-signs-you-might-be-an-entrepreneur-2014-4>

2. Fondation de l'entrepreneurship, Indice entrepreneurial québécois, présenté en collaboration avec la Caisse de dépôt et placement du Québec et Léger Marketing, « Plan E : Cap vers un Québec plus entrepreneurial », mai 2012.

3. Fondation de l'entrepreneurship, Indice entrepreneurial québécois, présenté en collaboration avec la Caisse de dépôt et placement du Québec et Léger Marketing, « Les entrepreneurs québécois font-ils preuve d'audace ? », avril 2013.

4. Fondation de l'entrepreneurship, Indice entrepreneurial québécois, présenté en collaboration avec la Caisse de dépôt et placement du Québec et Léger Marketing, « Qu'est-ce qui motivent nos jeunes à faire le grand saut ? », avril 2014.

de 15,5 % en 2012 à 33,6 % en 2014. Il s'agit là d'une bonne nouvelle, certes, quoiqu'il existe un monde entre une manifestation d'intérêt et un passage à l'acte.

Dans les faits, il demeure que seuls 11,5 % de la population québécoise appartient à la catégorie des entrepreneurs : un chiffre similaire à l'année précédente de surcroît. N'empêche que la population âgée de 18 à 34 ans a connu un bond appréciable du nombre d'entrepreneurs passant de 4,8 % à 9,2 %. Les femmes ont également vu une augmentation de leurs consœurs entrepreneures. En revanche, les hommes ont subi une légère diminution, tout comme la catégorie des 35 ans et plus.

Selon l'Indice Entrepreneurial Québécois (IEQ) de 2015, sur l'ensemble du Québec (population adulte), le taux d'intentions entrepreneuriales était de 20,1 % (il était de 19,1 % en 2014) ; encore une fois, seulement 10,1 % ont entrepris des démarches en vue de créer une nouvelle entreprise ou d'en reprendre une existante. Ce sondage nous indique, entre autres, que ce sont les habitants des villages et des petites villes qui ont été les plus dynamiques en termes du taux de propriétaires d'entreprises ; ces derniers ont été aussi plus nombreux à choisir la relève et le rachat d'entreprises comme modalités pour se lancer en affaires. On observe que plus des deux tiers des répondants souhaitent créer ou reprendre une entreprise dans leur région de domicile. Aussi, le taux d'intentions entrepreneuriales parmi les immigrants au Québec est de 32,3 %, comparativement à 18,8 % dans le reste de la population adulte. Encore une fois, chez les jeunes Québécois (de 18 à 34 ans), plus du tiers (36,6 %) sont tentés par l'entrepreneuriat.

Lors du sondage de l'IEQ de 2016, on a découvert quatre profils définissant les entrepreneurs québécois : l'Individualiste, le Prudent, l'Enraciné et le Chef de file, selon que les entrepreneurs étaient surtout actifs à l'international ou encore actifs sur le plan local/régional. En ce qui concerne la chaîne entrepreneuriale, on observe une culture entrepreneuriale beaucoup plus forte depuis 2009 avec une progression majeure des intentions d'entreprendre, ainsi qu'une stabilité des indicateurs globaux depuis 2015, sauf une légère hausse des intentions d'entreprendre, soutenue par les immigrants et la volonté encore très élevée des jeunes de 18 à 34 ans.

Pour l'IEQ de 2017, la tendance est toujours confirmée du taux d'intention d'entreprendre très fort chez les jeunes Québécois. On constate aussi que depuis 2009, le ratio des femmes passant des intentions d'entreprendre aux démarches est supérieur à celui des hommes. De plus, les femmes propriétaires d'entreprises présentes à l'échelle internationale affichent des attitudes entrepreneuriales et des ambitions de croissance et d'innovation égales ou supérieures aux hommes ; et elles s'investissent considérablement plus que les hommes du même profil dans les activités courantes de leur entreprise. Enfin, provenir d'une famille en affaires représente un contexte encore plus propice à entreprendre pour les femmes que pour les hommes.

Malgré ces chiffres encourageants, le discours relatif à l'activité entrepreneuriale est pourtant souvent négatif. On considère le Québec comme retardataire sur ce

plan, en comparaison avec le reste du Canada. En 2013, le journaliste spécialiste en économie, Pierre Duhamel, nuançait cependant les chiffres de l'IEQ dans un article¹ intitulé « L'incroyable mythe du retard entrepreneurial du Québec ». Parlant des entreprises de cinq employés ou plus, il évoque alors qu'« il y a 100 889 entreprises qui se qualifient au Québec, contre 141 240 en Ontario, dont la population est pourtant 1,6 fois plus nombreuse ». C'est donc dire que la position du Québec, loin de s'affaiblir, tendrait à s'améliorer ; le nœud du problème, selon Pierre Duhamel, résidant plutôt dans le défaitisme.

► La valorisation des entrepreneurs

La presque totalité des Québécois juge que l'entrepreneuriat est un vecteur important du développement économique de la province si l'on en croit toutes les études publiées à ce jour. De plus, bon nombre d'entre eux ont une perception positive des entrepreneurs et estiment qu'il s'agit là d'un bon choix de carrière. Pourtant, bien que 19,1 % de la population manifeste un intérêt pour l'entrepreneuriat, un faible 9,1 % passe à l'action selon l'Indice entrepreneurial québécois 2014. Quelles raisons justifient cette inertie ?

Un rapport du Global Entrepreneurship Monitor² — organisme recueillant des données sur l'entrepreneuriat un peu partout sur la planète — fait ressortir le manque de confiance en soi des Québécois dont un nombre critique (64,4 %) ne s'estiment pas suffisamment compétents pour démarrer une entreprise. Ce sentiment s'avère encore plus redoutable chez les jeunes puisqu'il est combiné à la peur de l'échec. Selon l'IEQ 2013, 27,7 % de la population affirme qu'une augmentation de leur compétence et de leur expérience les ferait passer à l'action plus rapidement. Du coup, comment démystifier l'entrepreneuriat et encourager les indécis à passer à l'action ?

Il semble cependant que la situation s'améliore au Québec selon le plus récent rapport du GEM de 2016³ car plus de 44 % des Québécois croient qu'ils possèdent les compétences requises pour créer une entreprise ; en comparaison, pour la population du reste du Canada, ce nombre est de 57 % et celui de la population française de 36 %. Le même rapport fait état des activités entrepreneuriales émergentes, c'est-à-dire les entrepreneurs qui ont créé leurs entreprises en 2016 et qui versent des salaires depuis au moins 3 mois mais moins de 41 mois, c'est 15 % de la population au Québec, 17 % dans le reste du Canada et 5,3 % en France.

-
1. Pierre Duhamel, « L'incroyable mythe du retard entrepreneurial du Québec », *L'Actualité*, juillet 2013.
 2. É. St-Jean. et D.-G. Tremblay, « Situation de l'activité entrepreneuriale québécoise 2013 », Global Entrepreneurship Monitor, Rapport du Québec 2013.
 3. « Rapport Global Entrepreneurship Monitor (GEM) sur la situation de l'activité entrepreneuriale québécoise (2016) », Étude réalisée par Étienne St-Jean et Marc Duhamel, Institut de Recherche sur les PME, Université du Québec à Trois-Rivières, 2017.

La *Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat*, lancée par le gouvernement en 2011, visait justement à valoriser la carrière d'entrepreneur auprès de la population québécoise en faisant connaître l'importance de l'entrepreneur et de ses projets pour le développement de l'économie québécoise et en mettant en lumière son rôle déterminant dans la création de la richesse. Le gouvernement souhaitait également créer une culture entrepreneuriale en renforçant la poursuite d'initiatives de sensibilisation et d'accompagnement destinées aux jeunes, du primaire à l'université.

Deux ans plus tard, qu'en était-il de la perception de la population québécoise quant aux fins de cette stratégie gouvernementale ? Selon ce que rapporte l'IEQ 2013, 40 % de la population affirmait ne pas savoir si le gouvernement provincial encourageait ou non l'entrepreneuriat. La valorisation de l'entrepreneuriat est l'affaire de tous les acteurs jouant un rôle au sein du tissu économique québécois à commencer par son fondement : l'entrepreneur lui-même ! Qui est mieux placé pour jauger de l'entrepreneuriat sinon le principal concerné ? À cet égard, l'entrepreneur devrait participer activement à la réflexion et à l'élaboration d'une deuxième édition de la *Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat*.

Par ailleurs, toujours selon le rapport 2016 du GEM, les Québécois considèrent à 78 % que l'entrepreneuriat constitue un bon choix de carrière, comparé à 61 % pour la population du reste du Canada et 57 % en France. Aussi, 68 % des Québécois attribuent un statut élevé dans la société aux entrepreneurs, 75 % dans le reste du Canada et 69 % chez les Français. Un tel différentiel est confirmé par les résultats de notre enquête consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Situation avant de démarrer ou reprendre ou racheter une première entreprise (%)

Variables	CANADA		FRANCE	
	Génération X	Génération Y	Génération X	Génération Y
Employé dans une autre entreprise	56	45	26	37
Étudiant	23	31	13	72
Sans emploi	2	3	41	39
Employé dans cette même entreprise	19	14	13	30

En effet, 56 % des entrepreneurs canadiens de la génération X disent avoir été employés dans une autre entreprise, contre 45 % de la génération Y. En France pour la même variable, nous décomptons 26 % pour la génération X et 37 % au niveau des entrepreneurs Y. La variable « étudiant » est un statut qui touche 23 %

des Canadiens de la génération X contre 31 % pour la génération Y. La posture de sans-emploi avant la création ne représente que 2 % des X et 3 % des Y au Canada, alors qu'elle pèse respectivement 41 % et 39 % en France. La création par nécessité est 20 fois plus importante en France qu'au Québec. S'agissant de la reprise ou de l'acquisition de l'entreprise, les Y français sont deux fois plus importants à récupérer les organisations où ils sont préalablement salariés.

La stimulation de la création d'entreprises

Afin de s'assurer d'une économie forte et florissante, il s'avère essentiel de soutenir le maximum d'entrepreneurs tout au long des phases de démarrage, de croissance, de pérennité et de transfert de leurs entreprises. Par le biais de la *Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat*, le gouvernement s'est engagé à offrir un accompagnement adapté et un accès à divers types de soutien financier.

Publié deux ans après la *Stratégie*, le rapport du Global Entrepreneurship Monitor rapporte toutefois des lacunes sur les plans de l'accès au financement, de l'enseignement et de la formation en entrepreneuriat ainsi que du soutien au démarrage des jeunes. Mince consolation, cette situation n'est pas propre au Québec. Quatre cents jeunes entrepreneurs (incluant une délégation québécoise) ayant participé au dernier Sommet du G20 des Jeunes Entrepreneurs demandent aux gouvernements d'investir dans les petites et moyennes entreprises (PME) et dans les jeunes entrepreneurs. De manière plus spécifique, ils proposent d'accroître l'accès au capital pour les PME, de mieux adapter les programmes éducatifs aux besoins du marché du travail et d'enseigner l'entrepreneuriat aux jeunes¹.

La présence de conditions gagnantes, telles que la confiance en ses compétences, l'appui des proches, l'accès à des ressources, le financement ainsi que le soutien gouvernemental, est capitale pour l'intention d'entreprendre. Trop d'entrepreneurs « en devenir » se sentent incompris, dépourvus de repères et aspirés dans les dédales administratifs. Une société misant sur l'entrepreneuriat se doit d'être facilitatrice au sein du processus entrepreneurial. C'est dans un environnement jugé idéal que l'entrepreneur s'engagera dans une démarche de création ou de reprise d'entreprise.

La prise en compte de la relève

Plusieurs études sur l'entrepreneuriat sonnent l'alarme quant à une éventuelle pénurie d'entrepreneurs/repreneurs, et ce, malgré les nombreuses possibilités de reprises d'entreprises. Selon les données fournies par le Mouvement Desjardins au Québec, plus de la moitié (57 %) des entreprises changeront de mains d'ici dix ans.

1. « Des jeunes souhaitent plus de mesures favorisant l'entrepreneuriat », *La Presse*, 27 juillet 2014. <http://affaires.lapresse.ca/economie/canada/201407/27/01-4787116-des-jeunes-souhaitent-plus-de-mesures-favorisant-lentrepreneuriat.php>

Même si plusieurs propriétaires préférèrent mettre la clé dans la porte, il restera toujours un bon pourcentage d'entreprises à léguer à la relève.

Le problème réside dans le fait qu'il semblerait que les gens d'aujourd'hui, surtout les jeunes, préfèrent de loin créer une entreprise de toutes pièces plutôt que d'assurer la continuité d'une organisation existante. De façon détaillée, 5,5 % de la population souhaite prendre la relève de l'entreprise dans laquelle elle travaille tandis que 8,5 % songent à racheter une entreprise disponible sur le marché. Curieusement, on compte un important bassin d'indécis (25,4 %) à convaincre selon l'IEQ 2013.

Face à ce constat alarmant, le gouvernement du Québec a ciblé l'accompagnement des cédants et des repreneurs comme élément important de la *Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat*. Cet appui se traduit par le soutien technique, le mentorat et l'aide financière, de façon à favoriser la conclusion des transactions et la réussite de l'entreprise avant, pendant et après le transfert.

L'importance de l'entrepreneuriat féminin

Les récents sondages effectués auprès des femmes québécoises démontrent clairement leur ouverture quant à l'entrepreneuriat comme choix de carrière. Qui plus est, les statistiques révèlent que le nombre et la proportion de femmes propriétaires d'entreprises ont pratiquement doublé en cinq ans. Elles sont passées de 5,5 % en 2009 pour atteindre 10,3 % en 2014. Cette donnée signifie que l'on retrouve un nombre presque équivalent d'entrepreneurs féminins et masculins au Québec. À titre comparatif, 12,8 % des hommes québécois possèdent une entreprise soit un taux relativement stable d'année en année.

Selon l'IEQ 2014, l'entrepreneuriat féminin ne semble guère vouloir s'essouffler. Elles sont 14 % à affirmer leur intention de démarrer une entreprise et 8,1 % à avoir entamé des démarches en vue de créer ou reprendre une entreprise. Un chiffre en croissance si on le compare au pourcentage (4,5 %) de 2012.

De facto, le gouvernement québécois est très sensible à l'entrepreneuriat féminin le qualifiant même d'indispensable. Il a d'ailleurs mis en place divers outils, dont un réseau national offrant des services de promotion, d'accompagnement (individuel ou de groupe, de réseautage, de coaching, de formation, de référencement) et de soutien financier afin de soutenir l'entrepreneure dans son projet de démarrage, d'expansion, de consolidation ou d'acquisition.

À l'instar du gouvernement, toute organisation économique publique ou privée devrait considérer cette force vive sachant que plus de la moitié des diplômées universitaires sont des femmes visant l'autonomie financière et souhaitant se réaliser dans une carrière enrichissante telle que l'entrepreneuriat. À cet égard, la collaboration entre des organisations clés tel que le partenariat entre l'Association des

femmes entrepreneures de Québec et la Caisse de dépôt et placement du Québec (26 septembre 2014) contribue à stimuler l'entrepreneuriat féminin au Québec.

L'entrepreneuriat en France

Du côté français, la perception de l'entrepreneur est moins favorable. L'entrepreneur se dit souvent « incompris » ou pris pour « fou ». Lorsqu'il réussit, il fait des envieux et provoque une sorte de jalousie du public à l'égard de son indépendance. Dans le cadre des groupes de discussion organisés en France¹, à la question « comment croyez-vous que les autres vous perçoivent en tant qu'entrepreneurs ? », un des participants a répondu :

« L'entrepreneur fait partie d'un monde à part au sein de la société. Bien souvent c'est un incompris au regard du public qui le prend parfois pour un « fou » car il prend des risques et travaille beaucoup plus que la moyenne... adieu les 35 heures ! Il faut s'affranchir du regard des autres pour entreprendre. En revanche, lorsque la réussite apparaît, l'entrepreneur fait des envieux. Il suscite la jalousie tant sur le plan financier que sur le plan de son indépendance. De plus, beaucoup pensent que nous ne sommes motivés que par l'argent. »

Malgré tout, l'activité entrepreneuriale vit une réelle dynamique depuis un certain temps. En 2017, 591 000 créations d'entreprises ont été enregistrées en France, soit 7 % de plus qu'en 2016. Nous pouvons ainsi constater 7 % de création de plus qu'en 2016 ; créations qui atteignent ainsi leur plus haut niveau depuis 2010. Les croissances les plus significatives concernent : les micro-entrepreneurs (+ 9 %) les entreprises individuelles classiques (+ 6 %) et les sociétés (+ 5 %). Si nous considérons tous types d'entreprises, nous remarquons que les créations s'accroissent dans la quasi-totalité des régions. Excepté les micro-entrepreneurs, seules 7 % des entreprises sont employeuses au moment de leur création. Selon l'INSEE, ces dernières entament leur activité avec 2,6 salariés en moyenne. Il est également important de remarquer que les créateurs d'entreprises individuelles sont de plus en plus jeunes ; c'est ainsi qu'en 2017, 37 % des créateurs auront moins de 30 ans. La part des femmes créatrices se maintient à 40 %.

L'on peut remarquer une confirmation du succès des sociétés par actions simplifiées (SAS), qui représentaient 60 % des créations de sociétés en 2017. Ce pourcentage est énorme quand on sait que le taux de création se chiffrait à 56 % en 2016, 48 % en 2015 et 39 % en 2014. Au contraire, la part des sociétés à responsabilité limitée

1. Dans le cadre de cette étude, des groupes de discussion ont été réalisés. Les détails méthodologiques sont fournis en annexe.